



# COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Manche

Accusé de réception en préfecture  
050-215005398-20240924-LDES24092024-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2024  
Date de réception préfecture : 26/09/2024

## Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 24 Septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Étaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, TRAVERS Rémy, POREE Thierry.

Étaient absents/excusés :

BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à DENIS Daniel), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à planque Yves), LECLERC Marie-Joëlle (pouvoir donné à GUERARD Roland), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : TRAVERS Rémy

N° de la délibération	Intitulé	Décision du Conseil Municipal
2024-40	Admission des titres en non-valeur – créances irrécouvrables	Adoptée à l'unanimité
2024-41	Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes pour la fourniture d'électricité - Participation financière des membres	Adoptée à l'unanimité
2024-42	Demande de subvention du Secours Populaire pour l'organisation de la Journée des oubliés des vacances	Adoptée à l'unanimité
2024-43	Convention relative à l'élimination des cadavres d'animaux de compagnie trouvés morts et des soins sur les animaux trouvés errants sur la commune	Adoptée à l'unanimité
2024-44	Offre d'achat suite à la mise en vente d'un terrain communal, rue de la Boularderie	Adoptée à la majorité (15 votes pour et 3 abstentions)
2024-45	Renouvellement d'un poste d'adjoint technique pour accroissement d'activité	Adoptée à l'unanimité
2024-46	Dérogation à la règle du repos dominical des salariés des commerces du secteur automobile pour 2025	Adoptée à la majorité (14 votes pour, 3 votes contre et 1 abstention)

Établi à Saint-Pierre-Église, le 24 septembre 2024



Le Maire,

Daniel DENIS